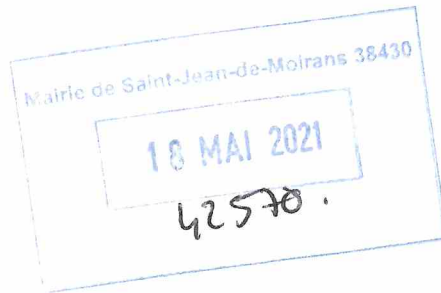


Le Président

N/ Réf. : HM/CV - CB - 2021 - 2129
Votre interlocuteur : Cécile Villard
Tél : 04 76 28 28 06
Courriel : cecile.villard@grenoble.cci.fr

Objet : Avis PLU



Madame Laurence BETHUNE
Maire
Mairie de Saint-Jean-de-Moirans
Place du Champ de Mars
38430 Saint-Jean-de-Moirans

Grenoble, le 11 mai 2021

Madame le Maire,

Vous sollicitez l'avis de la CCI de Grenoble concernant le projet de Plan Local d'Urbanisme de votre commune et vous en remercie.

Ce projet comporte une bonne prise en compte des enjeux économiques sur la commune. L'attention portée aux rez-de-chaussée commerciaux dans le centre-bourg a une portée stratégique forte. L'interdiction de changement de destination des locaux est à juste titre identifiée comme un outil pertinent pour soutenir la dynamique commerciale et contribuer à l'attractivité de la commune. Par ailleurs, la limitation stricte de l'habitat sur les espaces à vocation économique est une mesure efficace pour les préserver. Sur ce point, j'attire votre attention sur l'importance de les réserver en priorité aux activités difficilement compatibles avec l'habitat, les commerces et services pouvant plus facilement trouver leur place sur des espaces à vocation mixte.

Hormis ce point de vigilance, le projet n'appelle aucune observation particulière de notre part.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de mes salutations les plus distinguées.

Jean VAYLET

